1864 — N° 52. XCIXe ANNEE Mercredi 29 Juin

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
pour la Suisse :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6»—
» expéd. franco par la poste » 7»—
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3»50
» par la poste, franco » 4»—
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.
Pour l'étranger : les frais de port en sus.

PRIX DES ANNONCES:
Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 c.
« 3 » de 1 à 7 » 75 à 1 fr.
Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par insertion.
Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1er janvier.
Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1864.

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL.

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
25	17,9	7,0	24,3	724,6	0	E.	Faib.	Clair.	Le ciel se couvre vers 7 h. du soir.
26	19,0	11,7	24,0	719,8	0	O.	Moyen.	Couv.	Les hautes Alpes visib jusqu'à 11 h.
27	12,8	12,6	17,4	718,2	0,9	Variab.	id.	id.	Le vent chang souv de O. N. et à E.
28	10,7	7,2	16,8	723,4	0,6	O	id.	id.	La temp plus basse à midi qu'à 7 h m.

LIMNIMÈTRE en mètres.

CHAUMONT.

Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad. Moyenne du jour	Minim.	Maxim.	Baromèt. en milli. — Moyenne du jour.	Eau tombée.	VENT DOMINANT. Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES.
25	11,8	6,4	15,6	670,0	0	Variab.	Faible.	Clair.	Vt M-O depuis 2 h. au soir.
26	12,7	10,1	16,2	665,8	0	O.	Moyen.	tr.-nuag.	Alpes tr-claires le matin.
27	6,4	5,6	11,7	663,1	2,8	N-.O.	Fort.	Couv.	Vers le soir qqs. flocons de neige.
28	4,8	2,5	9,0	667,6	0,8	id.	Moyen.	id.	Vers midi qqs. flocons de neige.

IMMEUBLES A VENDRE

1. Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 20 avril 1864, par le tribunal civil du district de Boudry, il sera procédé par le juge de paix du cercle d'Auvernier, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans la maison de commune du dit lieu, le vendredi 29 juillet prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, appartenant au citoyen Samuel-Henri Knechtly, cultivateur, savoir : **une maison** située au lieu dit à Corbaraye, territoire d'Auvernier, renfermant habitation, ses aisances, appartenances et dépendances, et terrain attenant, limitée de vent par Jean-Daniel Colin, en joran par le chemin de fer, et en uberre par le chemin public.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être inséré trois fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Auvernier, le 27 juin 1864.

David Girard, *greffier.*

Vigne à vendre.

De gré à gré, une vigne située au quartier des Rochettes, territoire de Neuchâtel, de la contenance d'environ 3 3/4 ouvriers, en parfait état de culture. Elle joûte au nord la grande route de la Chaux-de-Fonds, à l'est et au sud M. Ab.-L. Klentschy, et à l'ouest M. S. Fornachon. La vue est magnifique sur le lac et les Alpes, et cet immeuble pourrait convenir pour construire une jolie habitation.

Pour traiter de la vente, s'adresser à M. Louis Favarger, à Neuchâtel.

Vente d'une propriété aux Loges.

Le syndic de la masse en faillite de Fritz Kempf, expose en vente dès-maintenant, par voie d'enchères publiques et dans l'auberge du citoyen Joseph Bourgoin, près la gare des Hauts-Geneveys, où la minute de vente est déposée, **le bien-fonds** que le failli possède aux Loges, sur la route de la Chaux-de-Fonds, consistant en jardin, pré et terre labourable, avec une maison d'habitation sus-assise en parfait état d'entretien, ayant droit de débit de vin et renfermant deux logements dont l'un verni, cave, grange, écurie, cuve, abreuvoir et autres dépendances; le tout en un seul max d'une contenance d'environ dix poses anciennes.

L'adjudication est fixée au **lundi onze juillet prochain, dès les trois heures de l'après-midi**, dans l'auberge du citoyen Bourgoin, où les amateurs peuvent dès-maintenant prendre connaissance des conditions de vente de cet immeuble que l'on peut visiter en s'adressant au failli.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

AU PORT D'HAUTERIVE,

Les personnes qui pourraient avoir des vues sur l'établissement de feu M. Jean Schneider, au port d'Hauterive, peuvent s'adresser au notaire A. Junier, à St-Blaise, qui est chargé de traiter de la vente. Cette propriété, d'un bon rapport, est tout près de la grande route et du bord du lac et peut convenir à toute espèce d'industrie; elle consiste en deux bâtiments renfermant six logements, de belle caves et emplacement de pressoir, et un beau grand jardin garni d'arbres fruitiers en plein rapport; elle pourrait être cédée au prix de 23,000 fr. avec des facilités pour les paiements. Pour la voir, s'adresser à l'un des locataires, M. Sam. Fanner.

5. Ensuite du jugement d'expropriation rendu le 26 septembre 1862 par le tribunal civil du district de Neuchâtel, il a été procédé sans résultat utile aux dates des 11 novembre et 16 décembre 1862, à l'exposition en vente par voie d'enchères publiques, à l'audience du juge de paix du cercle de St-Blaise, des immeubles ci-après désignés appartenant au citoyen Jean Wälti, maître meûnier, à St-Blaise.

En conséquence et en vertu de l'article 25 de la loi concernant la liquidation des créances hypothécaires par voie d'expropriation, il sera de nouveau procédé par le juge de paix de St-Blaise, siégeant au lieu ordinaire de ses séances dans l'hôtel de Commune, à St-Blaise, le **mardi 19 juillet prochain 1864, à 9 h. du matin,** à la vente par voie d'enchères publiques des dits immeubles, **dont la mise à prix sera réduite d'un tiers,** savoir:

1° Le moulin dit du milieu, situé à St-Blaise, assuré à l'assurance mutuelle du canton, sous n° 227 et consistant en un bâtiment renfermant moulin, logement à l'étage, écurie et grenier à foin, avec tous les rouages et engins, servant à l'usage du moulin, et sa part légitime au cours d'eau; un jardin attenant du côté de vent; les limites sont de vent, le citoyen François-Henri Dardel, maître meûnier, par une scierie et place; de joran la rue soit le chemin des moulins; de bise Henri Vuthier, maître boucher, par un bâtiment; et d'uberre le citoyen François-Henri Dardel, maître meûnier, le ruisseau entre deux.

2° Et comme dépendances du dit moulin, un hangar, des étables à porcs et place, situés de l'autre côté de la rue, et un peu en bise de l'article 1er; les limites sont, de vent Martin Bader et dame Quinche-Huguenin, par leur maison d'habitation, une issue entre deux; de joran les citoyens Alexandre de Dardel, rentier; Mad. Quinche-Huguenin et Pierre Küffer, maçon, par des jardins; de bise ce dernier et le citoyen Frédéric Virchaux-Sandoz, ancien justicier et aubergiste, aussi par des jardins; et d'uberre la rue soit le chemin des moulins.

3° Un petit bâtiment servant à l'usage d'un horloger pierriste, situé dans le jardin et en vent du moulin.

Ces immeubles, précédemment mis à prix à fr. 16,000, seront exposés à fr. 10,666»66 c.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Saint-Blaise, le 18 juin 1864.

Le greffier de la justice de paix,
Paul Dardel.

Expropriation d'immeubles.

Ensuite d'un jugement d'expropriation prononcé le 12 décembre 1860, par le tribunal civil du district de Boudry, il sera procédé par le juge de paix de Boudry, siégeant au lieu ordinaire de ses séances, dans l'hôtel-de-ville du dit lieu, le mardi 26 juillet prochain, à 9 heures du matin, à la vente par voie d'enchères publiques des immeubles ci-après désignés appartenant au citoyen Charles-Henri Dubois-Dunilac et à sa femme Julie-Louise Dubois-Dunilac née Tissot, savoir:

1° **Une maison** située au bas du **Jordil,** rière Bevaix, ayant rez-de-chaussée et deux étages, renfermant habitations, ses appartenances et dépendances, jardin et verger contigus, contenant environ quatre émines ou ce qui y est, le tout joûtant de vent et uberre le chemin public, de bise Charlotte veuve d'Abram Mauley et Jean Mellier, et de joran Jean-David Mauley, secrétaire.

2° **Une vigne** à la **Joyeuse,** rière Bevaix, contenant un ouvrier environ, joûtant de vent veuve d'Henri Bourquin, de bise Alexandre Paris, de joran la commune de Bevaix et d'uberre Charles Vaucher, maçon.

3° **Un jardin, aux Sagnes,** rière Bevaix, contenant une émine, 10 pieds, joûtant de vent Marianne veuve de Louis Matthey, de bise Frédéric Cathoud et Olivier Petitpierre, de joran veuve de Frédéric Barret et les enfants de Charles Mauley, et d'uberre Justin Comtesse.

4° **Un pré** à la **Joyeuse,** rière Bevaix, d'environ un quart d'émine, joûtant de vent Alexandre Paris, de bise Jean-Jaques Gottereux, d'uberre Henri Bridel aîné, et de joran Henri Bridel-Tinembart.

Les conditions de vente seront lues avant l'enchère.

Donné pour être publié par trois insertions dans la Feuille d'avis.

Boudry, le 15 juin 1864.

Le greffier de la justice de paix,
Neukomm.

7. L'hoirie Favarger-Guebhard exposera en vente par voie de minute et d'enchères publiques, **le samedi 2 juillet 1864, à 3 heures après-midi,** en l'étude du notaire Ch.-U. Junier, à Neuchâtel: 1° Une propriété dite le Rocher, située aux Rochettes, rière Neuchâtel, consistant en une maison à deux logements, avec une citerne en briques, une petite écurie, une remise attenante, et un jardin contigu, contenant deux ouvriers et demi, fermé de murs et planté d'arbres fruitiers, espaliers et treilles. Située immédiatement au-dessus de la gare, cette propriété se recommande par la vue la plus étendue sur la gare, le chemin de fer, la ville, le lac et les Alpes. 2° Une vigne d'environ un ouvrier et demi, située à Fahys, n° 70, vignoble de Neuchâtel. Pour tous autres renseignements, s'adr. au notaire dépositaire de la minute.

8. A vendre, pour cause de départ, la propriété dite **la petite Rochette,** située à deux minutes de Neuchâtel, à proximité de la gare, sur un côteau dominant la ville et le lac et d'où la vue embrasse toute la chaîne des Alpes. Cette propriété, qui porte le n° 15, se compose d'une maison d'habitation spacieuse et construite avec goût, contenant 12 pièces confortables, cave, bûcher, chambres de domestiques et autres dépendances; puits d'eau de source, réservoir, etc., et d'un terrain disposé en gradins, en nature de promenades, allées, jardin et vignes; le tout contient environ 15 ouvriers, dont 7 sont plantés en vignes. Par sa situation, cet immeuble réunit les avantages de la ville à ceux de la campagne. Des facilités pourront être accordées pour le paiement du prix. Au besoin on pourrait traiter pour le mobilier.

S'adr. au notaire Charles Colomb, à Neuch.

9. Les enfants de Frédéric-Louis Roquier, allié Maire, exposeront en vente le lundi 11 juillet 1864, dès les 7 heures du soir, dans l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à Corcelles, une maison avec jardin, renfermant habitation et ses dépendances, limitée en vent par Victor Sagne, en bise et joran par Justin Roulet, et en uberre par la rue publique. S'adr. à l'un des enfants Roquier, à Corcelles.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

ATTENTION!

Jeudi prochain 30 courant, dès les 9 heures du matin, on continuera de vendre par voie d'enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, le matériel du citoyen Louis-Aimé Bonhôte, fumiste, consistant en plusieurs cheminées de différents genres, divers poêles en fonte et une certaine quantité d'outils de sa profession. Les montes auront lieu **au 25 %** au-dessous du prix de l'inventaire juridique et au comptant, dans la maison de M. Ch. Bonhôte père.

Le Syndic de la masse de L.-A. Bonhôte,
S.-L. BONJOUR, agent d'aff.

Montes à Cernier

le lundi 11 Juillet 1864.

Ensuite de permission obtenue, les créanciers à la masse en faillite de Louis Didier-Jeanrenaud exposeront en montes franches et publiques, dans le domicile de ce dernier, à Cernier, les objets et outils de mécanicien dont suit un détail:

Un burin fixe, un tour à pinces, 3 étaux, 108 limes de grandeurs diverses, un plomb à dresser, des burins, pierre à huile, des marteaux, un tour à percer, un vilbrequin, des cabrons, un chalumeau et soudoir, deux renvois avec montants, pinces à couper et ciseaux, 2 caisses de ferraille, une glace, 2 chaises, un écritoire, un cuveau, un fourneau et soufflet, un établi, batterie de cuisine, et quantité d'objets dont on supprime le détail.

12. M. de Pourtalès fera vendre en montes publiques, dans sa forêt des Ponts, le lundi 4 juillet prochain dès 9 h. du matin, 45 toises et 50 billons de sapin.

A VENDRE.

☞ Afin de ne pas éprouver d'interruption dans la vente de ses vins, pendant la saison chaude qui ne permet pas de les expédier du Midi, la maison **Conod & Vialet** vient d'en établir un entrepôt dans le pressoir de Mme de Pury-Sandoz, Collégiale, 1.

L'entrepôt sera ouvert le jeudi de chaque semaine. Les autres jours, s'adresser faubourg du Château, 17, maison Bruand, au 2me étage.

Vins blancs à 55 c. le pot fédéral.

Rouges, à 60, 65, 70, 75 et 80 c., par quantité de 10 pots et au-dessus.

Bordeaux ordinaires, à fr. 1»50.

Pyrénées doux, à fr. 3. En bouteilles, fr. 2 la pièce.

En vue des promotions

On trouvera un joli choix de **mousselines unies pour robes,** belle et bonne qualité, à 35 % au-dessous des prix courants, chez **H.-F. HENRIOD**, rue des Chavannes, n° 21, 2me étage.

Si on le désire, on se charge aussi de les confectionner.

MAGASIN Ch. SOULTZENER.

☞ **Glaces**, les mardi et samedi de chaque semaine.

16. A vendre ou à louer, un bon pianino; plus, à vendre, une grande porte vitrée en chêne, avec les volets, pouvant servir de devanture de magasin. S'adresser au bureau d'avis.

TUYAUX DE FONTAINE

en terre cuite,

Emaillés intérieurement, à emboîtage fixe, fait d'une seule pièce avec le tuyau. Ils résistent à la pression de douze atmosphères, soit 384 pieds de charge, sans subir aucune altération sous terre.

Tuiles, carrons, planelles comprimées et de qualité et beauté supérieures. S'adresser à la fabrique de M. de LERBER, à Romainmôtier (Vaud).

18. Faute d'emploi, à vendre une **table pliante,** pour 10 personnes, un burin-fixe et une chaudière à lessive. S'adr à Vital Humbert, n° 11, à l'Ecluse, 3me étage.

19. A vendre, de rencontre, un bon potager en fer, garni, avec tous ses accessoires, bouilloire en cuivre, etc.; plus, une grande glace de 2 1/2 pieds de longueur sur deux pieds de largeur, que l'on céderait à un prix modique. S'adr. à M. Robert, maison Berthoud, à Port-Roulant.

☞ Marc **FAIVRE,** boissellier, a l'honneur de prévenir le public, particulièrement sa nombreuse clientèle, qu'il vient d'ouvrir un magasin de boissellerie et de vannerie, qui sera constamment bien assorti. Il se recommande donc à l'honorable public, ainsi que pour tout genre de racommodages concernant son état, son désir étant de mériter la faveur de ceux qui voudront bien l'honorer de sa confiance.

Son magasin est rue du Concert, 6, maison de M. Muriset.

☞ A vendre faute d'emploi, **une enseigne en tôle,** forme demi-cercle, haute de 97 centimètres et pesant 56 livres. De plus, deux tuyaux en tôle. S'adresser M. E. Klingebeil, libraire.

22. On offre à vendre des bouteilles noires. S'adresser rue de Flandres, 7, à Mme Berthoud-Fabry.

☞ A vendre de la belle et bonne tourbe. Les personnes qui désirent faire leurs provisions, sont priées de s'adresser à Wittwer, ferblantier, à l'Ecluse.

Librairie Sam. Delachaux,

à Neuchâtel.

☞ *Il vient de paraître :*

Armorial historique de Neuchâtel par MM. A de MANDROT-de-GINGINS et du BOIS de PURY, avec 32 planches coloriées.

La même librairie a en vente quelques exemplaires de la grande Bible folio, revue par Osterwald, édition de Neuchâtel (Boyve) 1744, avec planches et cartes, dans un remarquable état de conservation, sauf un exemplaire qui est fatigué.

Sort de presse:

Le problème protestant et sa solution, par Mouchon; in-12, fr. 3»50

L'Héritier de Clève, par Elisabeth Sewell; 2 vol. in-12, fr. 4.

Amour fraternel et **amour propre;** in-12, fr. 1»50.

Qui épargne, a toujours. Histoire de Marie Preston, 60 c.

Etude sur le caractère distinctif de J. Calvin, par C. O. Viguet, pasteur, 8°, 80 c.

☞ **H.-E. HENRIOD,** place du Port, à Neuchâtel, se charge de la reliure de l'**Armorial historique de Neuchâtel;** la jolie couverture qu'il emploie et qui a été reconnue de bon goût par les amateurs, lui fait espérer que bon nombre des acquéreurs de ce bel ouvrage lui accorderont leur confiance. On peut se procurer la couverture au prix de fr. 3»50.

Broderies et rideaux.

Mad. **Hippenmeyer,** désirant liquider le plus promptement possible les articles de broderie et de rideaux qu'elle a en magasin, rue des Terreaux, maison Meuron 5, les cédera au-dessous du prix de facture.

27. A vendre, un **joli bateau** en bon état. S'adr. à Auguste Clemmer, rue des Moulins, n° 20.

28. A vendre ou à louer, de suite, un **piano** encore en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis.

20. Chez Marie Feissly, rue Fleury 7, on peut avoir tous les jours des beignets frais pour porter dehors et sur commande, en plusieurs sortes.

30. A vendre, 15 chars à bras, le tout ensemble ou séparément; plus un char à brancard, avec limonière, pouvant servir pour commissionnaire. S'adr. à Jules L'Ecuyer, charron, à Neuchâtel.

31. A vendre, environ 2000 pieds fumier mêlé, à bon compte, que l'on rendra sur quel point de la rive du lac de Neuchâtel que l'on désignera. S'adr à M. Tricot, aubergiste, à Avenches, ou à M. Schwab, meunier, à Chez-le-Bart.

Meubles neufs à vendre.

Deux lits jumeaux à une personne, genre renaissance, et un idem à 2 personnes, renversé, d'une parfaite exécution, seront cédés au plus juste prix. S'adresser à Maillié, ébéniste, rue de l'Ecluse, maison Bonhôte père, n° 33. Le même offre à louer une belle chambre à poêle indépendante et exposée au soleil, tapissée à neuf, non meublée, pour des messieurs ou pour des horlogers soigneux et propres.

EMPRUNT A PRIMES

DE LA VILLE DE MILAN.

Au tirage prochain du **1 juillet,** sortira une prime **de fr. 100,000,** plusieurs de **1000, 400, 200, 100,** etc.

Chaque obligation ne peut obtenir moins de fr. 46. On peut se procurer des obligations **originales,** valables pour tous les tirages, jusqu'à ce qu'elles sortent à fr. 36»50 la pièce, chez

ALBERT BOVET,
aux Terraux, n° 2.

(Lettres et argent franco).

☞ Le magasin d'**articles farineux,** près du Poids public, vient de recevoir en riz du Piémont: riz beau marchand, doubles risons et doubles écumes naturelles; ces trois sortes en balles de 146 livres.

Plus, écume glacée A, médaille d'or, en balles de 150 livres.

☞ A la pharmacie Matthieu, **Glace pure et belle,** à prix modéré.

36. Du **bon cidre,** soit vin de fruits, se conservant plusieurs années, à 20 centimes le pot fédéral, chez M. Zehender à l'Au, près Gottstadt, par Bienne.

AVIS.

Mme veuve **LINGLE,** de Genève, marchande de modes, a l'honneur d'annoncer à sa respectable clientèle, ainsi qu'aux dames de Neuchâtel et des environs qu'elle demeure maintenant rue du Seyon, n° 3. Elle saisit cette occasion pour se recommander à ses bonnes et anciennes pratiques et pour en solliciter de nouvelles, à mesure qu'elle cherchera toujours à les satisfaire de son mieux. Elle a de bonnes ouvrières modistes, lingères et tailleuses qui, sur demande, vont à la journée et se chargent de toute espèce d'ouvrages de couture, à des prix très-modérés.

PAPIERS PEINTS

M. Jeanneret-OEhl a l'honneur de prévenir le public que ses papiers peints sont transportés à la rue Purry n° 4, ancien magasin de MM. Jeanjaquet frères.

Dans la prévision d'utiliser complètement ce vaste local, de nouveaux assortiments ont été achetés et choisis avec la plus grande circonspection, de manière qu'ils répondent le plus possible aux besoins et goûts divers qui pourraient être manifestés.

On trouvera dans ce magasin: des baguettes dorées, grand choix de bordures et des papiers depuis 45 cent. juqu'à 6, 8 et 10 francs. Si on souhaitait mieux encore, on pourra le procurer par l'entremise d'une riche collection d'échantillons toujours à la disposition des amateurs.

M. Jeanneret-OEhl espère qu'il existera assez de mouvement dans ses affaires pour motiver des achats réguliers qui lui permettront d'offrir en tous temps à sa clientèle, le résultat de tous les progrès qui se font chaque année dans ces articles.

☞ Le magasin A. Bloch, qui a été transféré sur la place du Marché n° 5, ancien magasin Schwob-Picard, exposera en vente tous les articles d'été avec grand rabais; vu l'avancement de la saison, on tiendrait à faire un prompt écoulement des articles suivants :

Un choix complet de robes, châles, confections pour dames. Draperies pour la confection d'articles de dames et de messieurs.

Il sera vendu à des prix réduits tous les articles de ménage, toiles en fil, nappages, serviettes, essuie-mains, coutil pour lit, coutil pour matelas, plume et coton pour lit.

Chez **FRÈRES LORIMIER,** des **outils à ressort** pour enlever avec **propreté et économie** les noyaux de cerises.

ATTENTION.

Le nommé Pierre Chausse, chaudronnier-étameur, rue des Moulins, n° 55, se recommande pour tout ce qui concerne son état; il vend et achète le vieux cuivre, l'étain, le vieux fer; il se transporte à domicile si on le désire. On trouve chez lui toutes sortes d'ustensiles de ménage et il est très-bien assorti en articles de ferblanterie, à des prix très-réduits. Le même a des chaudières à louer. Il fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, et garantit une bonne et prompte exécution de l'ouvrage qu'on voudra bien lui confier.

Habillements pour hommes et enfants

CONFECTIONNÉS et sur MESURE, GRAND'RUE N° 6.

Moïse Blum prévient le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir un assortiment d'habillements pour hommes et jeunes gens, à des prix très-modiques; un bel assortiment de chemises, cols, faux-cols et bretelles.

Un beaux choix de **draperie** pour confection sur mesure.

Dans le magasin d'aunages, en liquidation, un assortiment de **nouveautés pour robes.**

Confections pour dames et fillettes.

---

5 FEUILLETON.

Lettres sur la Russie.

Pour voyager en Russie, la chose principale est d'avoir ses papiers en règle: quels papiers?... D'abord un passeport russe, puis une feuille de route nommée *podorojnaia.* L'étranger qui met le pied sur le sol russe avec l'intention d'y séjourner ou d'y voyager, doit avant tout se conformer au réglement de police des passeports. Les mesures à prendre sont d'ailleurs très-simples. En arrivant, je suppose, à St-Pétersbourg, il s'agit de se rendre tout bonnement à une chancellerie spéciale, pour y solliciter un permis de séjour dans l'empire. Ce permis vous est délivré pour un an au plus, et cela immédiatement si votre passeport national est en règle, et moyennant une somme qui varie de 7 à 60 francs suivant le titre ou la qualité que vous vous donnez, et la classe à laquelle vous êtes assimilé.

Une fois en possession de ce permis de séjour, qui vous est remis très-poliment avec un réglement de police des passeports, vous avez la Russie d'Europe, d'Asie et d'Amérique ouverte devant vous, à la condition toutefois d'observer les instructions reçues.

Ensuite il s'agit, pour faciliter vos voyages, de vous procurer la feuille de route. Dans ce but, vous devez vous rendre à une autre chancellerie, à celle du gouverneur militaire, qui ne la refuse jamais. C'est sur la présentation de cette feuille, portant le nombre de chevaux qu'il vous faut, que votre présence aux relais est légitimée, et que le chef de station est obligé de vous fournir sans retard l'attelage indiqué. Sur le revers de la feuille qui est double, l'écrivain expéditionnaire inscrit le nom de la station, la date et l'heure de votre arrivée, avec le nombre de verstes parcourues.

A la rigueur, cependant, on peut se passer de la feuille de route en question; elle devient même inutile sur les tronçons de lignes exploitées par les entrepreneurs de la Couronne. Ceci exige une explication.

Les distances en Russie sont si grandes, que le gouvernement a été obligé de songer le tout premier aux moyens de les parcourir, et d'organiser l'administration des postes. Depuis peu de temps seulement, on a commencé à céder à ferme et par contrats à des sociétés ou à des particuliers, des tronçons de lignes. Sur ces tronçons on n'a pas besoin de feuilles de route, et pourvu qu'on paie on est considéré. C'est aussi pour cela que le prix des attelages varie, suivant les stations, de 6 à 12 centimes par cheval et par verste, et à 20 centimes aux abords des grands centres. Quant au trinkgeld alloué au postillon, il a pour tarif la générosité du voyageur qui, pour être raisonnable, doit se tenir dans les limites de 40 centimes à 1 franc 20 centimes par station. Bien entendu que je parle ici de parcours en extra-postes et non point en diligences, celles-ci ne roulant que sur les chaussées impériales, et étant encore en petit nombre.

L'extra-poste est en Russie le mode de transport le plus expéditif, le plus sûr et en même temps peu coûteux, puisqu'en moyenne le voyage, tout compté et l'un dans l'autre, revient à cinquante centimes le kilomètre.

L'inconvénient est l'obligation de changer de véhicule à chaque relai, quand on n'a pas le sien propre, et d'être quelquefois terriblement cahoté, dans la bonne saison sur de petits chariots sans ressorts, en hiver sur des traîneaux bas inversables, glissant sur la neige de monticules en monticules avec de brusques soubresauts.

Le réseau postal qui recouvre le sol russe est très-multiplié, et pénètre assez avant dans l'intérieur du pays. Les distances, qui séparent les stations, varient de 14 à 40 kilomètres, et augmentent à mesure qu'on avance vers le nord-est de la Sibérie. Depuis une certaine limite, aux distances voulues, ce ne sont plus que des étapes signalées par des hangars capables seulement d'abriter les chevaux et plus loin les chiens, quand ceux-ci ont remplacé les chevaux. Alors les stations proprement dites ne reparaissent plus que tous les trois cents à quatre cents kilomètres, c'est-à-dire après quatre ou cinq jours de route, si l'on marche bien.

On marche en général assez vite en Russie. Du temps de Catherine II, alors que Potemkin était en faveur, les courriers expédiés à la provision pour le luxe de la table impériale, se croisaient à grande vitesse. Celui qu'on envoyait en Crimée chercher le raisin, allait et revenait la même semaine, et parcourait ainsi plus de 3600 kilomètres ou 900 lieues en huit jours.

L'empereur Nicolas, à jamais célèbre dans les annales des Tzars, avant que le chemin de fer existât entre Pétersbourg et Moscou, franchissait par chaussée 780 kilomètres ou 195 lieues en 36 heures, pour monter à cheval et inspecter ses troupes immédiatement en descendant de voiture. Il est vrai que, d'une constitution d'hercule, personne mieux que lui ne savait endurer la fatigue et l'insomnie, ce pain quotidien des chefs de grands empires. L'empereur Nicolas se faisait mener avec une telle rapidité, qu'il lui arriva à plusieurs reprises des accidents fort graves.

Je rappellerai entr'autres celui dont il fut victime en 1836, en entrant à Tschembar, petite ville du gouvernement de Penza. Jeté par terre avec toute la violence que suppose la chute d'une voiture emportée par six chevaux fougueux lancés à fond de train, il se rompit une clavicule, si bien qu'il dut attendre dans cette ville le moment de sa convalescence, échangeant ainsi tout-à-coup pour quelques semaines son appartement d'empereur contre un modeste petit logis de province.

Cet accident ne l'empêcha pas, une fois rétabli, de reprendre sa course avec la hardiesse particulière aux grands hommes, et d'obliger sa suite à la même allure.

Enfin il n'est pas rare de parcourir 400 kilomètres ou 100 lieues en 24 heures, sans être revêtu de la dignité impériale; mais aussi, on n'a pas l'habitude d'atteler les chevaux à de lourdes voitures, de les embarrasser de harnais importuns, de marcher au pas aux rampes, de mettre le sabot aux descentes, et d'éviter les pierres d'achoppement. Homme ou femme, nul ne songe à se plaindre des secousses et du manque de ressorts; c'est un trait du caractère national... le Russe ne se plaint jamais de rien.

A suivre.

LE MAGASIN DE CHAUSSURES

au bas de la rue du Château, n° 4, informe l'honorable public et sa clientèle en particulier qu'il est maintenant bien pourvu en chaussures pour la saison, telles que bottines à élastiques pour messieurs, en verni et veau ciré, idem pour dames, bottines grises souliers pour fillettes; un joli assortiment de bottines qu'on céderait à un prix raisonnable.

AVIS AUX AMATEURS

Chez Gustave Bourquin, rue du Seyon, n° 2.

			le caisson.
Cigares Londres,	se vendant	6 c.	fr. 4.
» Caballeros	»	5 p. 20	» 5.
» Pecco	»	5 p. 20	» 5.
» Dos amigos	»	5 p. 20	» 5.
» Grandson le mille à			fr. 18.

ON DEMANDE A ACHETER.

44. On demande à acheter d'occasion ou à louer, un petit **char d'enfant**, pour de suite. Le bureau d'avis indiquera.

A LOUER.

45. A louer, à Monruz, près de Neuchâtel, une petite maison composée de 4 chambres et une à resserrer, avec galetas et cave. S'adr. à H. Zwahlen, à la Pêche.

46. Deux jolies chambres meublées et indépendantes, avec ou sans pension. S'adr. au faubourg du Crêt, 17, 1er étage.

47. A louer, une jolie chambre bien meublée. S'adr. rue des Moulins, 25, au 1er étage.

48. A louer pour de suite, une chambre garnie. S'adr. rue du Château n° 4, au 3me étage.

49. A louer, des chambres meublées. S'adr. au magasin de Ch. Soultzener.

50. Chambre meublée à louer, rue de l'Hôpital n° 5, au 3me étage.

51. A louer, pour une ou deux personnes, une chambre meublée se chauffant, située au 2me étage, et avec la pension si on le désire. S'adr. rue des Epancheurs n° 3, au 1er étage.

52. A louer, une jolie chambre meublée, pour messieurs, au soleil levant, ayant 2 fenêtres. La même personne offre à vendre, faute de place, une garde-robe à deux portes en sapin, toute neuve. S'adr. rue des Halles 3, au 3me étage.

53. A louer, dès maintenant, à des personnes tranquilles, un logement à la rue des Terraux, composé de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. au bureau d'avis.

54. Une chambre meublée à louer, pour la fin de ce mois, rue des Moulins, 47.

55. A quinze minutes de Couvet, dans une agréable situation, d'où l'on jouit d'une belle vue, on offre à louer pour la saison d'été, un logement de 3 ou 4 chambres, cuisine et dépendances, le tout meublé et au plain-pied. S'adresser à M. J.-H. Borel, notaire, à Couvet.

56. A louer de suite, au-dessus de la gare 2, un logement de 3 chambres et dépendances jouissant du soleil et vue étendue sur le lac. S'adr. à C. Steiner, serrurier.

57. A louer une chambre meublée. S'adr. aux bains, rue de la Place-d'Armes.

58. A louer, pour St-Martin, au centre du village de Boudevilliers, 3 appartements neufs, avec toutes les dépendances. S'adresser à Henri Favre, menuisier, à Boudevilliers, ou à Ulysse Favre, hôtel du Poisson à Neuchâtel.

59. A louer, pour fin juin ou plus tard, 2 beaux logements avec cuisines, toutes les dépendances, jardin, etc., à proximité de la gare. S'adresser, pour les conditions, à la fabrique de télégraphes, aux Terraux.

60. A remettre deux chambres meublées pour ouvriers. S'adr. à Mme Louise Perret, au Plan, près Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES.

61. Une bonne femme-de-chambre allemande, qui comprend un peu le français, cherche à se placer de suite; elle sait coudre, repasser, etc. S'adr. à Rosina Imhof, chez Mme Widmeyer, Faubourg du lac n° 6, 2me étage.

62. Une jeune Bernoise parlant les deux langues, désire une place de bonne ou pour faire un petit ménage. S'adr. à Ch.-A. Nicole, pintier, rue des Chavannes.

63. Une fille bernoise, bien recommandée, ayant du service, parlant les deux langues et connaissant les travaux du sexe, cherche une place en ce pays dans une famille ou auberge, pour tout faire, de préférence comme femme-de-chambre; elle pourrait entrer de suite. S'adr. pour renseignements, à Pierre Zürcher, confiseur, à Colombier.

64. On cherche à placer une fille de bonne maison, allemande, pour apprendre le français en s'aidant au service d'un ménage, ans gages et sans payer. S'adr. franco à C. Reber, commissionnaire à Grandson.

65. Une bonne domestique bernoise, qui sait joliment faire la cuisine et tout le ménage, et qui comprend un peu le français, désire trouver à se placer; elle sait coudre et faire tout ouvrage domestique; elle a de bons certificats. S'adr. au bureau de cette feuille.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

66. M. Henri de Rougemont, à St-Aubin, demande un valet de chambre qui puisse entrer chez lui immédiatement. S'adr. à M. de Rougemont, à St-Aubin, qui indiquera lui-même les conditions.

67. On demande pour de suite ou pour le 20 juillet prochain au plus tard, une personne d'âge mûr, parlant le français, bonne cuisinière, au fait des autres travaux d'un ménage, aimant les enfants et présentant des garanties de moralité incontestables. On ne regardera pas au gage. S'adr. rue Vieux-Châtel, au rez-de-chaussee n° 7.

68. On demande, pour un hôtel de la Chaux-de-Fonds, une bonne cuisinière; inutile de se présenter sans preuve de moralité. S'ad. au bureau de cette feuille.

69. On demande pour un petit ménage sans enfants, à la campagne, une fille sachant faire un bon ordinaire; inutile de se présenter sans avoir de bonnes recommandations. S'adr. au bureau de cette feuille.

70 **On demande pour l'étranger,** des gouvernantes et bonnes d'enfants bien instruites et recommandées. Bons gages. Voyage payé. Pour les cantons de Vaud et Neuchâtel, de bonnes cuisinières, servantes ordinaires, domestiques de campagne. S'adr. franco à C. Reber, commissionnaire à Grandson.

71. On demande de suite, pour faire le service d'un ménage, en ville, une jeune fille sachant le français et bien recommandée. Le bureau de cette feuille indiquera.

72. On demande, pour de suite, une domestique forte et robuste, pouvant faire la cuisine d'un bon ordinaire et quelques ouvrages de campagne. Inutile de se présenter sans certificats de moralité. S'adresser à M. Ernest Dubois, à la Coudre.

73. On demande pour entrer de suite et pour trois mois, une bonne cuisinière bien recommandée. S'adr. faubourg de l'hôpital, 43.

74. Madame Bovet de Muralt, à Grand-Verger près Colombier, demande une cuisinière **expérimentée** et munie de recommandations bien établies; elle pourrait entrer à la fin du mois.

75. On demande une personne active et de bonnes mœurs, pour aider dans un atelier à un ouvrage propre et facile; elle ferait aussi le ménage. S'adr. rue de l'Hôpital n° 5, au 3me étage.

76. Une famille peu nombreuse et sans enfants, désire trouver une servante bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis

OBJETS PERDUS ou TROUVES.

77. On a perdu lundi dernier, depuis la rue de l'Orangerie en ville, un carnet d'horlogerie, portant le nom de l'établisseur; on est prié de le rapporter à Ernest Jeanmaire, aux Parcs n° 25, contre récompense.

AVIS DIVERS.

CERCLE DES TRAVAILLEURS.

Les membres sont prévenus que le Cercle sera ouvert à partir du vendredi 1er juillet.

Jeudi soir 30 juin, à 8 heures, il y aura assemblée générale pour l'adoption du règlement de police intérieure, élaboré par le Comité.

Le Comité.

79. Une jeune femme d'une robuste santé désire nourrir un enfant à domicile. S'adr. à Mme Müller, sage-femme.

Adjudication de travaux.

Le conseil administratif de la commune de Neuchâtel expose en adjudication les travaux de maçonnerie et de charpente nécessaires, pour la reconstruction des dépendances de l'Hôpital de la ville, ainsi que la démolition de quelques vieux bâtiments. Messieurs les entrepreneurs qui désireraient de se charger de ces travaux, sont invités à prendre connaissance des plans et des cahiers des charges, chez MM. Pury et Meuron, ingénieurs, rue du Pommier, n° 7, avant le 30 juin.

Eau minérale de Fidéris (Grisons).

Les eaux minérales de Fidéris ont été soumises dernièrement à une nouvelle analyse, par M. le professeur Bolley, à Zurich; cette analyse a de nouveau prouvé, que la composition chimique de ces eaux, remarquables par leur richesse en gaz acide carbonique, en carbonate d'oxydule de fer et bi-carbonate de soude, etc., n'a pas à craindre la comparaison avec les eaux minérales ferrugineuses les plus renommées de l'Europe. Ces eaux sont d'un goût fort agréable; elles excitent l'appétit, et sont d'une digestion si facile, que même des personnes faibles et nerveuses les supportent avec facilité.

Se trouve en dépôt chez M. E. JORDAN, pharmacien, à Neuchâtel. Prix de la caisse de 30 bouteilles, 19 francs.

La Direction des bains de Fidéris.

BLANCHISSAGE.

Les soussignées ont l'honneur d'informer les familles et particulièrement les dames de la ville et des environs, qu'elles viennent de créer un établissement de blanchissage à l'ancienne méthode, soit cendres et savon.

On recevra le linge fin et ordinaire, linge de table et de corps, étoffes concernant la toilette, etc. Cet établissement, dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps à Neuchâtel, se recommande à la confiance et aux suffrages du public.

S'adresser personnellement ou par écrit, maison Bernard Ritter, à Monruz.

Elise ZIMMERMANN,
Suzanne NEUENSCHWANDER,
blanchisseuses.

Les communiers de Peseux sont informés, que l'assemblée ordinaire de générale Commune, fixée par le Règlement, aura lieu lundi 4 juillet prochain, à 8 heures du matin.

Au nom du Conseil administratif,
Le Secrétaire, Emile BOUVIER.

Avertissement.

La personne qui a pris soin, il y a une huitaine de jours, d'un encrier en porcelaine représentant Bacchus sur son tonneau, est priée de le rapporter sur le bonheur-du-jour, dans la chambre en haut de la pinte Bel-Air près Colombier; ceci en évitation de désagréments ultérieurs.

Bel-Air près Colombier, le 25 juin 1864.

L. IRMINGER.

AVIS

Un ou deux jeunes messieurs travaillant dans un bureau, d'une conduite rangée, aimeraient prendre pension dans une bonne famille bourgeoise. S'adr. au bureau d'avis.

86. On désire placer en **apprentissage** dans une maison de commerce, un **jeune homme de bonne maison** de la Suisse allemande, qui a fréquenté de bonnes écoles. Adresser les offres avec conditions, franco, à C. Reber, commissionnaire. Le même cherche à placer un volontaire qui a appris le commerce et parle joliment le français.

M. le colonel de Mandrot demeure dès-aujourd'hui dans la nouvelle maison, derrière le Musée Challandes.

88. Un comptoir de cette ville prendrait de suite comme apprenti, un jeune homme honnête et intelligent. S'adr. au bureau de cette feuille.

89. Un jeune Bernois de 17 ans, grand, robuste et intelligent, désire apprendre l'état de tonnelier en même temps que la langue française. S'adresser à J.-R. Leuthold, instituteur, à Neuchâtel.

90. On demande, pour entrer de suite, quelques jeunes gens intelligents et de braves parents, pour leur apprendre l'état de monteur de boîtes. On fera des conditions avantageuses. S'adr. au bureau de cette feuille.

BRASSERIE VUILLE.

Mercredi 29 juin et jours suivants.

A la demande de nombreux amateurs, malgré leurs adieux, les artistes à la Strauss, de Bâle, ont consenti à donner quelques concerts à leur passage dans cette ville.

Il sera distribué des programmes de chaque soirée.

Omnibus pour la Tourne.

Les personnes qui désireraient profiter d'un omnibus pour la Tourne, mercredi 6 juillet prochain, sont priées de se faire inscrire sans retard, au magasin de papeterie Jean Niggli.

93. **Une Compagnie d'Assurance** sur la vie cherche un agent principal pour le canton de Neuchâtel. S'adr. au bureau d'avis.

94. On demande des garçons pour leur apprendre une partie de l'horlogerie. S'adr. au bureau d'avis.

AVIS

MM. Bruder frères, photographes, avisent l'honorable public de la ville et des environs, qu'ils rouvriront leur atelier le 4 juillet.

AGENCE GÉNÉRALE

CAMILLE BREITER

Rue de l'ancien Hôtel-de-Ville, à l'angle de la ruelle des Halles.

Bureau d'agence, d'affaires et de procurations.

Offre en outre ses services pour écritures et tenue de livres, correspondances diverses, traductions, copies, renseignements. Placements de marchandises à la commission, ainsi que placement d'employés supérieurs et inférieurs dans tous les pays. Messieurs les propriétaires pourront le charger du placement de leurs logements vacants.

Opère aussi les encaissements et recouvrements, change, placement de fonds, etc.

Agent de fabriques et maisons françaises, anglaises et allemandes, on pourra se procurer par son entremise tous les articles du commerce.

Assurances, maritimes, sur la vie, contre l'incendie, agricole.

Le bureau est ouvert de 7 heures du matin à midi et de 1 heure après midi à 6 h. du soir.

OMNIUM VAUDOIS

Avis à MM. les actionnaires.

Le coupon d'intérêt de fr. 10, échéant le 1er juillet prochain, peut être encaissé dès son échéance, sans frais, chez MM. Pury et Comp., banquiers, à Neuchâtel.

98. Une fille allemande, âgée de 18 ans, qui a fréquenté pendant deux ans les classes normales de Berne, désire se placer de suite pour quelques mois dans une honnête famille de la Suisse française, pour se perfectionner dans cette langue. Elle préfère une place ou elle aurait l'occasion de jouer du piano et de prendre des leçons d'anglais. On est prié d'indiquer toutes les conditions. S'adresser à Mme Tobler, basse ville, à Berne.

99. Ensuite de permission obtenue, l'hoirie de M. Gme-Auguste d'Ivernois, représentée par M. Ferdinand d'Ivernois, de Neuchâtel, y domicilié, met à ban sa propriété de Fahy rière Neuchâtel, ainsi que la vigne dite de Bellevaux y attenant en uberre, en interdisant le passage tant par les vergers et bois, que par la vigne, sauf celui réservé à la propriété de M. Gruet, située au quartier de Chantemerle en bise. Les contrevenants seront rapportés à l'autorité.

Publication permise. Neuchâtel, le 22 juin 1864.

Le juge de Paix,
ANDRIÉ.

100. Une jeune fille soleuroise, bien élevée, âgée de 19 ans, désire un emploi chez une bonne famille de la Suisse française, de préférence dans le canton de Neuchâtel. Elle est placée maintenant comme fille de magasin dans une bonne maison d'Olten, possède les meilleurs certificats, est agile dans les ouvrages de la main, comme dans les affaires du ménage, et accepterait en cette qualité une place chez une honnête famille bourgeoise, ou comme femme de chambre, aussi pour sommelière dans un hôtel estimé. Cette jeune fille, très-recommandable, regarde plutôt à un bon traitement, qu'à un fort salaire, puisqu'elle ne sait encore que peu de français. On pourrait être sûr de son assiduité, fidélité et probité. L'entrée peut avoir lieu le 24 de ce mois. On est prié d'adresser les offres à J. Hausser, agent d'affaires, à Aarau.

LE SQUARE PURRY.

TROISIÈME LETTRE.

Neuchâtel, 27 juin 1864.

M. le rédact^r de la *Feuille d'avis* de Neuchâtel.

Je crois avoir démontré dans ma précédente lettre que le seul local disponible en ville pour un square est la double Promenade dite Promenade noire, et que de ces deux emplacements le plus convenable est celui de bise, soit celui qui sépare ou qui unit (les deux sont également vrais), la place du Marché à la place Purry. C'est dans la supposition fondée, je crois, que tel serait le choix du Conseil Général dans le cas où il accéderait aux vœux qui lui sont exprimés, que je vais examiner le parti que l'on pourrait tirer de ce terrain si heureusement planté pour le transformer en JARDIN PUBLIC.

Il va sans dire, et chacun l'aura compris, qu'en signalant la Promenade noire de bise comme remplissant les conditions fondamentales d'un square, j'entendais parler de la promenade agrandie jusqu'à la chaussée que l'on se propose, suivant le plan de M. Mayor-Déglon, de construire en digue dans l'alignement à peu près direct des bains de l'Evole à la rue de la Place d'Armes. En reprenant 8 mètres sur les 21 qui séparent le trottoir actuel des maisons en ubère, ajoutant 2 mètres du côté du lac, on obtiendrait un parallèlogramme de 50 mètres est-ouest sur 60 nord-sud, fournissant une superficie totale de 3000 mètres carrés.

Nous dresserons notre plan sur ces données. Nous n'avons d'ailleurs en aucune façon la prétention de présenter nos idées à ce sujet comme les meilleures: c'est un croquis que nous offrons pour remplir un cadre vide en attendant le tableau. Il servira aussi à fixer les idées des personnes qui ne connaissent encore que de nom ces charmantes créations.

L'espace, dans les dimensions arrêtées ci-dessus, est à la vérité fort modique. C'est un rigoureux minimum dont il est fort difficile de tirer les effets d'un square. Pour réussir à obtenir quelques perspectives champêtres, il faudra renoncer à l'épaisseur des massifs, se contenter de surfaces qui simulent la masse absente; diriger avec art les sinuosités des sentiers, les contours et la hauteur des massifs, de manière à dérober autant que possible à l'œil le raccourci réel de toutes choses, et lui laisser croire à des arrière-plans et à des lointains qui n'existent pas, mais qu'on peut croire exister aussi longtemps qu'on ne va pas, comme le chat, regarder derrière la glace. Cependant il y a moyen d'arranger quelque chose si l'on se contente d'effets lilliputiens. D'ailleurs pour les enfants, dont la petite taille double pour eux les dimensions des objets, notre square sera suffisant pour qu'à la première visite ils s'y puissent égarer.

Ces réserves faites, entrons en matière. (1)

LE SQUARE PURRY, comme nous l'avons dit, comprendrait une surface rectangulaire de 50 mètres sur 60, soit le quadruple de la Promenade noire actuelle, dont les arbres élancés formeraient l'ornement essentiel. Un large trottoir asphalté, garni de bancs dans les anfractuosités de la muraille de verdure, l'enceindrait de tous côtés: une grille courant dans l'épaisseur des charmilles y arrêterait les étourdis. A l'intérieur tout ce qui ne serait pas allée sablée, s'appellerait gazon, corbeilles de fleurs odorantes, massifs d'arbustes élégants. Dans l'enceinte de cet oasis, l'œil n'apercevrait que verdure autour de soi, azur au-dessus, avec le lac calme ou irrité, et le Creux du Vent et ses splendides couchers de soleil pour horizon. Au centre de la pelouse, un jet d'eau fourni par le Plan lancerait jour et nuit jusqu'à la hauteur des maisons ses perles liquides et son arc tremblant. Un vaste bassin où s'ébattraient des poissons rouges, des dorades de la Chine, recueillerait la pluie cristalline. Quelques beaux vases sur leurs piédestaux, des bancs artistiques partout, achèveraient de donner à ce nid l'aspect d'une échappée des plus beaux parcs. On y oublierait qu'à deux pas le pavé, l'asphalte, le macadam, la poussière, les murailles incandescentes s'étendent en tous sens. On entrerait là comme dans un frais vallon, d'où la ville deviendrait par un coup de baguette invisible et oubliée — pour un instant.

Ce premier coup d'œil donné, entrons et parcourons successivement les différentes parties de l'ensemble.

Et d'abord nous remarquons que six entrées sont ménagées à travers la grille. Sur les faces est et nord elles n'introduisent pas immédiatement et ne donnent pas vue directe dans l'enceinte du square; des massifs les masquent à l'intérieur. Ce n'est qu'après avoir doublé ces promontoires de feuillage que l'on découvre le grand OVALE verdoyant, émaillé de fleurs et d'enfants.

Nous sommes entrés par le quai. Du seuil de la grille nous avons aperçu en face de nous LE JET D'EAU qui distille sa flèche liquide dans les airs. Nous avançons, et nous découvrons une ellipse de gazon de 33 mètres de longueur sur 22 de largeur. Une allée sablée de 4 mètres de large développe à l'entour une promenade de 100 mètres de circuit. En face toujours, sur le bord opposé à nous, enchassé dans la pelouse comme un saphir, brille la vasque arrondie (1) du milieu de laquelle s'élance le jet babillard. De ce même côté l'allée circulaire effleure L'ALLÉE COUVERTE, le second organe essentiel du square, dans laquelle un large passage nous introduira. L'ovale est entouré de massifs d'arbustes, de buissons, d'encorbellements fleuris dont le moindre a 20 pieds de long, entrecoupés de sentiers capricieusement dessinés. L'enceinte extérieure se profile par un rideau de jeunes arbres toujours verts, touffus et entrelacés, qui ne laissent rien apercevoir (sauf du côté du lac), des dehors du square, arrêtent les courants d'air, la poussière, interceptent ou étouffent les bruits de la ville, conservent à l'oasis les doux arômes des fleurs dont il est tapissé....

Nous voici dans l'allée couverte, de cinquante mètres sur huit, s'allongeant entre les deux rangées d'arbres de la Promenade noire. Fermée de tous les côtés par une épaisse et haute paroi de feuillage, les rayons du soleil n'y pénètrent qu'en étincelles fugitives, ou en longues aigrettes lumineuses. C'est le sanctuaire du calme et de la fraîcheur. Des bancs incrustés dans des niches de feuillage y reçoivent les visiteurs. Un air doux et léger y circule à travers les frondaisons qui s'arrondissent en voûte. Des plantes grimpantes en s'enroulant autour des troncs vénérables leur impriment un éclat juvénil, et s'entrelacent dans l'air en festons. — C'est à l'art du jardinier d'embellir, de décorer, de tirer parti de la configuration du terrain, de la disposition des groupes et des essences végétales, du contraste des couleurs, des formes, des habitudes, du port des plantes. Avec du goût, le tout deviendra de jour en jour plus charmant.

Un troisième compartiment de notre square nous attend: c'est LA TERRASSE avec son chalet. A l'angle sud-est de la clairière de dix mètres en carré, élevée de trois mètres, du haut de ce belvédère on domine l'intérieur du square, toute la place Purry, la rue du Seyon, le lac; on embrasse l'horizon. C'est le *Prospect-Hill*, le point brillant du square.

Sous la terrasse on a ménagé l'habitation du gardien, à la fois jardinier et servant, dont le salaire administratif est accru par la vente des fleurs et divers petits revenus en sus du logement. Celui-ci renferme deux chambres, une cuisine, un outiller, une cave, une écurie pour une vache et deux chèvres, et un laboratoire. Car le gardien est tenu de livrer en tous temps contre payement du lait, du pain bis et des petits pains pour les enfants. A l'heure de la traise je vous laisse à penser s'il y a de l'empressement à la porte de la bienheureuse écurie! Quelles bonnes cures on peut faire faire là à ces chers petits sous l'attrait d'une récompense! Quelle joie brille dans leurs yeux quand on leur remet entre les mains l'écuelle pleine d'un lait écumeux, neige qu'ils boivent lentement, dans un muet saisissement.

Je n'affirmerai pas qu'après avoir fait la part des petits, il ne fût pas très aimable de penser aussi un peu aux grands. Il peut ne pas y avoir d'inconvénients à ce que le servant soit autorisé à céder quelques rafraîchissements très sévèrement choisis, qui puissent être envisagés comme satisfaisant à un besoin réel. Les étrangers sont accoutumés à trouver des glaces, de petits gâteaux, un verre de Xérès, une tasse de thé et de la crême dans les lieux publics qu'ils visitent dans le cours de leurs voyages. Il serait peut-être d'une bonne politique de ne pas prohiber absolument toute consommation de ce genre. Une légère collation sur l'herbe ne détruit pas le caractère champêtre d'un lieu: contenue dans certaines limites, au contraire. C'est un point à aviser et reviser.

J'oubliais d'avertir mes petits amis qu'une fontaine tout-à-fait rustique, comme on n'en voit que dans les pâturages de nos montagnes, un *gouleau* de bois versant l'eau dans un tronc creusé, le tout encore revêtu de son écorce, se cache là-bas dans la mousse au pied de cet arbre si vieux. Quand vous aurez soif, cher enfant, vous n'aurez pas besoin d'aller puiser de l'eau tiède à la grande fontaine de pierre, si loin, sur la Place, au grandissime soleil: penchez-vous et recueillez sur vos lèvres altérées ce filet d'eau fraîche qui tombe sans cesse, avec un doux murmure, dans son auge façonnée à la hache.

Encore une surprise! Hier le jet d'eau filait droit comme une asperge vers le zénith; aujourd'hui il s'est multiplié; et demain il s'étalera en nappe irisée, après-demain en étoile!... Quelle est cette merveille? — En voici l'explication, cher enfant. L'administration, toute pleine de secrets admirables, s'est procurée des lances de rechange qui modèlent l'eau en différents jets gracieux ou curieux. Chaque jour de la semaine vous pourrez venir admirer ici *un nouveau jet d'eau!* — N'est-ce pas que c'est amusant? — Et puis, voici bien autre chose. Pendant la nuit un appareil fort simple, vissé sur l'embouchure du jet, s'incline graduellement en tournant sur son axe irrégulièrement incliné, sous l'impulsion de l'eau; et voilà que le jet dévié de sa verticale, au lieu de retomber dans le bassin, tombe en dehors, d'abord tout près, puis plus loin, puis encore plus loin, tourne, tourne toujours en agrandissant sa spirale; humecte successivement à chaque tour le gazon, les fleurs, les arbustes, les arbres de l'enceinte, rafraîchit le square entier pendant quelques heures de sa fine pluie; et au lever du soleil toutes les plantes sont briltantes de perles, la terre est profondément imbibée, le square se trouve rajeuni pour vingt-quatre heures, et a repris sa verdeur incomparable. — Quoi de plus ingénieux et de plus simple?... Et ce n'est pas tout. L'idée d'utiliser la force ascensionnelle du jet d'eau est si belle, que l'administration vigilante autant qu'économe s'en servira pour arroser en quelques minutes les rues, toutes les rues; et en cas d'incendie, cette même force ascensionnelle emprisonnée dans de longs tuyaux remplacera les pompes à feu ou en triplera instantanément les effets! (1)

N'est-ce pas merveilleux comme un conte de fées, mon cher enfant, ces prodiges que nous devrons à la *Compagnie des Eaux!*.... Ç'a été vraiment une inspiration de génie de sa part d'aller créer *un Lac* au Plan!... Mais n'est-ce pas que tout cela est pourtant joli! et que c'est enchanteur de passer ici son après-midi de congé?... Hé bien, mon cher petit, ce que je vous ai raconté là n'est que la moindre partie des avantages de ce bel établissement que vous venez de parcourir avec moi: ce n'en est que le côté du plaisir; mais sous ce plaisir que vous saisissez seul maintenant, gît une profonde utilité que tu comprendras à ton tour, lorsque l'âge sera venu, mon enfant. — Dis en attendant à ta chère maman qu'elle prie ton papa de t'accorder ton beau jardin; car il n'existe encore... qu'ici — et dans tes souvenirs!...

. . . . . .

.....Avons-nous terminé notre visite? Oui. Mon récit est bien pâle, bien incompréhensible: mais allez demander au bureau de cette Feuille qui m'accorde une si aimable hospitalité, le PLAN DU SQUARE PURRY. (1) Vous y saisirez d'un coup d'œil ce que j'ai raconté si lentement, gauchement, le plus ennuyeusement du monde. Comment la parole suppléerait-elle le regard?

Maintenant ai-je le droit de répéter ce que j'écrivais dans ma précédente lettre, et d'affirmer que, ainsi conçu et exécuté, dans le seul endroit où il soit possible, le square Purry rivaliserait à peu de frais (sauf en grandeur), avec les plus beaux établissemements de ce genre dont les cités intelligentes se dotent à l'envi comme de leur luxe le plus riche?

Je le crois.

Devenu le centre d'attraction de la population, il lui offrirait, comme le lac et les Alpes, un inépuisable attrait. LE SQUARE PURRY serait la grande magnificence de Neuchâtel!

Sans lui, le séjour des étrangers à qui nous n'aurons bientôt à offrir que nos rues ardentes et nos places poudreuses, est impossible. Avec lui, Neuchâtel change de nature et tout devient possible.

Résumons-nous.

Nous avons déterminé l'emplacement le plus convenable pour le square Purry, et tenté un fusain de son organisation intérieure. Il nous reste une promesse à honorer: celle que nous avons faites à notre dernière étape, — en prenant la liberté très-humble de déloger le collége de la Promenade noire en bise, — de lui indiquer un emplacement plus sortable encore pour lui qui n'a qu'à jeter le mouchoir, tandis que notre pauvre protégé n'espère qu'un seul abri au monde, celui qu'il sollicite par notre plume de la munificence aussi bien que de l'équité du Conseil général. Que les vœux et le concours effectif du public soient son appui!

Au lieu d'*un emplacement* j'en ai promis *trois* au nouveau collége.... C'est à remplir cet engagement que sera consacrée ma quatrième et dernière lettre.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, l'expression, etc. *

(1) Nous ferons remarquer au lecteur, que dans le tableau plein de poésie, que notre correspondant trace ici d'un square, il n'y a rien qui ne puisse être réalisé. Si le petit square demandé par M. Elskess devant l'hôtel Bellevue existait, ce qui devrait être depuis longtemps, le but de l'auteur de décrire entre mille l'un de ces jardins publics et d'en inspirer le goût aux habitants de la ville et surtout aux dames, aurait été plus facilement atteint. Nous savons en effet que le plan du square proposé par M. Elskess, a été fait par la main d'un artiste. Dans une œuvre de ce genre, la nature travaille en collaboration avec l'artiste. C'est donc doublement une œuvre poétique, qui demande, pour être peinte dignement, le pinceau d'un poète. *(Rédaction.)*

(1) De dix mètres de diamètre.

(1) Il est superflu d'expliquer comment, des conduites d'eau parcourant toutes les rues, le jet d'eau, moyennant quelques arrangements spéciaux, peut se produire à volonté sur tous les points de la ville.

(1) Le manque de temps n'a pas permis de joindre ce projet au présent numéro. *(Rédaction.)*

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 29 juin 1864.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise	. . .	635	650
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers.	. . .	610	. . .
Crédit foncier neuchâtelois.		540	545
Franco-Suisse, actions, j^e	. . .	. . .	100
Banque du Locle	. . .	1150	1250
Société de construction	. . .	. . .	95
Hôtel Bellevue.	. . .	. . .	500
Actions immeuble Chatoney.	. . .	480	. . .
Gaz de Neuchâtel, actions de fr. 5000	. . .	6100	. . .
Franco-Suisse, oblig.	. . .	. . .	300
Mines de la Loire, oblig. 5 %	. . .	. . .	. . .
Obligations Locle-Chaux-de-Fonds	. . .	80	85
Lots de la Municipalité de Neuchâtel.	. . .	. . .	13

Nouvelles.

Angleterre. — La conférence s'est dissoute samedi sans que les représentants des puissances aient pu s'entendre sur aucune ligne de démarcation pour frontière dans le Schleswig. Que va-t-il sortir de cet immense échec de la diplomatie? Personne ne saurait le dire. Pour le moment, l'Angleterre paraît vouloir, comme la France, continuer à rester neutre, et les hostilités ont déjà recommencé en Danemark. Ainsi dimanche matin, les Prussiens ouvraient le feu contre les fortifications de l'île d'Alsen, et préparent de nombreuses barques pour transporter des troupes dans l'île de Fionie.

On dit que le plan arrêté entre les puissances allemandes serait de proclamer l'indépendance du Schleswig-Holstein, et de reconnaître le duc d'Augustenbourg comme prince légitime. On ferait voter les populations pour confirmer cette décision.

Berne. — Dans la nuit de samedi à dimanche, les bains de Worben, près Büren, ont été réduits en cendres, et dans la nuit de dimanche à lundi, le village presque tout entier de Oberhofen, au bord du lac de Thoune, est devenu la proie des flammes. On parle de 35 maisons brûlées et de 105 familles délogées. L'église est incendié.